



L'En'robé

Bulletin d'information des salariés des cabinets d'avocats n°141

LA RETRAITE ... ON S'EST BATTU POUR LA GAGNER ... ET ON SE BAT POUR LA GARDER !

Les réformes des gouvernements de droite comme de gauche qui se sont succédés au pouvoir (1993, 2003, 2007, 2010, 2014) vont peser sévèrement sur le niveau de vie des retraités : allongement de l'âge de départ, augmentation du nombre d'annuités requises, fin de l'indexation sur les salaires, baisse des pensions, ... En conséquence, le Conseil d'Orientation des Retraites et l'INSEE prévoit une chute brutale du revenu de remplacement des retraités (-10 points de pourcentage pour la génération née en 1990 et un effondrement du niveau de vie des retraités de 30%). Et il faudrait encore allonger l'âge de départ, alors que 47% des travailleurs en âge de faire valoir leurs droits à la retraite ne sont déjà plus en emploi (chômage, invalidité, ...) ?

STOP ! Les régressions, ça suffit !

Avec la réforme Macron/Delevoye :

►► La retraite sera calculée sur l'intégralité de la carrière (43 ans) et plus sur les 25 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public. C'est un effondrement des pensions assuré :

- 122€/mois pour un salarié au SMIC,
- 184/mois pour un salarié avec un salaire de 2280€ brut mensuel et
- 247€/mois pour un cadre à 40K€ annuels (source : Capital).

►► Les salariés seront obligés de partir à la retraite à 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70 ans : « *le système universel incitera au prolongement de l'activité* » (rapport Delevoye).

►► Toute pension de réversion ne pourra être versée qu'à compter de 62 ans, soit 7 ans plus tard qu'aujourd'hui pour un salarié du privé ! Et bien plus pour un fonctionnaire ! 4.4 millions de personnes sont concernées dont 1 million de femmes ne disposant pas d'autres revenus pour vivre.

►► Une règle d'or de non-déficit sur 5 ans pourra entraîner une forte baisse du niveau des retraites en cas de choc majeur comme la crise financière de 2008, même pour celles et ceux qui sont déjà retraités ! Pour le gouvernement, les dépenses de retraite doivent se stabiliser ou baisser alors que le nombre de retraités va augmenter :

C'est la garantie d'une baisse des pensions pour TOUS

L'argent pour financer nos retraites existe : la France reste de loin le plus grand payeur de dividendes aux actionnaires en Europe avec 51 milliards d'euros pour le second trimestre 2019. Augmentons les salaires, élargissons l'assiette des cotisations, réalisons l'égalité salariale entre les hommes et les femmes et il n'y aura plus de problème de financement.

Retrait du projet MACRON / DELEVOYE !

MAINTIEN ET AMELIORATION DE NOTRE REGIME DE RETRAITE

TOUS EN EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION MARDI 24 SEPTEMBRE

[Rendez-vous Place de la République à 14h00 –
derrière le ballon de l'URIF]

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Avocats »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes